

CODE DE VIE

Dis-moi et j'oublie. Montre-moi et je me souviens. Implique-moi et je comprends.

Proverbe chinois

RÈGLES	RAISONS
1- Je respecte et j'accepte toutes les personnes qui m'entourent, par mes paroles, mes attitudes, mes gestes et mes écrits.	Afin que l'école soit un milieu de vie agréable.
2- Je règle mes conflits pacifiquement.	Afin d'entretenir des relations saines et harmonieuses.
3- Je m'engage positivement dans ma vie scolaire.	Afin d'apprendre et de nous donner toutes les chances de réussir dans un climat calme, propice aux apprentissages.
4- Je suis calme à l'école.	
5- Je fais attention au matériel et à mon environnement.	Afin d'être fiers de notre école et d'évoluer dans un milieu de vie propre et stimulant.
6- J'adopte des comportements sains et sécuritaires en tout temps.	Afin de vivre dans un milieu sécurisant et sans danger.

CODE DE VIE

Mode d'encadrement

Le code de vie de l'école François-Perrot est issu d'une réflexion à laquelle a participé le personnel.

Il se veut humain, encourageant et éducatif. Il comporte aussi des conséquences qui visent à ce que l'élève réfléchisse pour instaurer dans l'école un climat positif où le respect de soi et des autres a priorité.

L'application de ces règles de conduite est une responsabilité pour chacune des personnes qui œuvrent dans l'école. En conséquence, tout adulte qui travaille auprès des enfants doit intervenir quand ces règles ne sont pas suivies. Cela vaut pour le personnel bénévole, le personnel de soutien, le personnel enseignant et le personnel de direction. De plus, toute personne mentionnée précédemment pourra porter assistance à une autre lorsque la situation l'exige.

Tout comportement respectueux du code de vie entraîne des conséquences positives.

Les enfants sont informés dès le début de l'étape de l'objectif et des modalités qui leur permettront de participer à cette activité spéciale.

Coup de pouce (mesure d'aide):

Par le biais d'un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) (TES), le service coup de pouce permet aux élèves qui vivent une situation conflictuelle ou dérangeante de prendre un recul face à l'événement. Ce service permet à l'enseignante de poursuivre son cours. Par conséquent l'ensemble des élèves de la classe n'est pas privé dans ses apprentissages. L'intervention réalisée auprès de l'élève vise à l'amener à trouver ce qui fait problème et à trouver de l'aide, une solution afin de pouvoir poursuivre ses apprentissages. Lorsque l'élève est prêt à être réintégré en classe, la TES fait aussi un retour avec l'enseignante. Un coup de pouce n'est pas considéré comme une infraction à notre code vie.